

INFORMATION A LA PRESSE • MITTEILUNG AN DIE PRESSE • INFORMAZIONE
ALLA STAMPA • MEDEDELING AAN DE PERS • PRESS RELEASE

Brussels, 9 February 1972.

Summary of President Malfatti's report to the European Parliament,
Strasbourg, 8 February 1972

Before presenting the Commission's report for the previous year and programme for the year ahead, President Malfatti welcomed the signing of the Accession Treaty in Brussels on 22 January. The Community's enlargement was, he said, logical and necessary - necessary in order to eliminate an arbitrary division between the countries of Western Europe, and logical as giving the Community the dimensions needed to achieve its political aims. The new members had accepted the Community's common stock in its entirety, and subscribed to its political aims and to the options taken for its internal development.

Briefly reviewing how matters had gone, the President said singleness of Community representation had been maintained in accordance with the pattern of dialogue between the institutions required by the Treaties. "This time the negotiations were conducted, highly successfully, by the Community as a Community, and this success was in part due, as all recognize, to the role played by the Commission. For this reason the Commission, while welcoming the fact that the Final Act of the negotiations was signed not only by the Member States but also by the Community, has expressed regret to the Council that it (the Commission) was not able to sign likewise, so that a notable Community custom was not followed. There are times when prejudice replaces judgment, when an academic, legalistic approach replaces consideration of what is politically desirable; sometimes too there is uncertainty when there should be clarity.

"I am only drawing attention to what is, I repeat, a departure from past custom, for which the Commission felt bound to be critical of the Council."

The President then went on to present the Report on 1971. 1971 had seen major progress towards the achievement of the objectives agreed at The Hague, and at the same time monetary events that gravely endangered the Community - a fact the Commission had strongly emphasized in its letter to the Heads of State and Heads of Government.

The exceptional attention paid in 1971 to the two priority subjects, the enlargement negotiations and the monetary issues, had sometimes overshadowed the progress that had none the less been made in other fields, which was described in detail in the Report.

2

1972, President Malfatti went on, was undoubtedly going to be a year of transition. In it the procedures for the ratification of the Accession Treaties would go forward, so too would the movement towards economic and monetary union (on which, he recalled, the Commission had submitted detailed proposals on 12 January), and the Summit Conference of Heads of State and Heads of Government would take place - it was hoped in the autumn, by which time the future new member countries would be in a position to participate fully.

So far as the Commission's programme was concerned, it was intended to concentrate mainly on two pressing points "to push ahead with the building of the Community, by proceeding with the scheme for economic and monetary union, so essential to the Community's very survival, and meantime to bear in mind in all our actions that we are now a Community of Ten."

As regards economic and monetary union (due to be debated next day on the basis of Vice-President Barre's introductory statement to the House in January), the President commented: "What we need to do now is not only to adhere to the purpose we formally set ourselves on 9 February 1971, when we decided to embark on the process that is to bring us to full economic and monetary union by the end of the decade: we need also to establish our own monetary and financial set-up, if we are to preserve all that we have built up to now and to preserve the Community from outside monetary and economic developments over which we could otherwise exert no influence. The Washington agreements reached in December are certainly of value in that they have restored some measure of security in international monetary and trade relations. But they have by no means disposed of all the problems involved; in particular they have in practice strengthened the privileged position of the dollar by widening the margins of fluctuation, notwithstanding the dollar's inconvertibility."

President Malfatti then touched in turn on the different specific fields, social policy (with the focus on employment), regional policy, agricultural policy, industrial policy, energy policy and so on. Summing up, he said: "We are well aware of the limiting effect on our action in regard to the common policies of the process of transition from a Community of Six to a Community of Ten. But we are even more aware of the cumulative timelag that built up in earlier years, when there were no such limiting factors.

"Those who fear lest the Community be eventually watered down into a free trade area should first remember that a customs union is not in itself enough to make a Community. Those who wonder about deterioration in the activity of the Community institutions should consider whether the root cause of this regrettable trend is not the weakness of the general political design and programme. Those who are amazed at non-involvement in the splendid and exciting work of building Europe should ask themselves whether it is not caused by the lack of vision and courage, the 'easy way' of obscuring the basic policy issues with a mass of technical detail."

President Malfatti next turned to the subject of external relations, concerning which he made the point that the Community's forthcoming enlargement would give it a greater role in the world, but at the same time heavier responsibilities. In regard to relations with the United States, the Commission trusted that the current trade negotiations with that country would be brought to a speedy conclusion; provisional results had in fact already been achieved, but had not yet been approved by the Council.

"In our negotiations with the United States," he went on, "we have been guided by two principles. Firstly, we cannot hope to dispose of all the problems involved, so we have endeavoured to settle those matters that are capable of settlement now and left the broader issues to be dealt with by the multilateral negotiations in 1973. Secondly, we have gone on the principle that all negotiations should be conducted in a spirit of reciprocity and mutual benefit."

Concerning Japan, which he is to visit in a few days' time, the President said the Commission continued to regard it as vital to reach a trade agreement which by restoring normal conditions would open the door to freer trade and closer ties, in realistic acceptance of appropriate safeguards.

Concerning the developing countries, he emphasized the sense of increased responsibility with which the Community viewed its relations with them. "The prospect of enlargement gives yet more immediacy to the Community's responsibilities to the developing and to the Mediterranean countries, both those with which we already have agreements and those with which we are still negotiating them. I would note that the Commission will have during 1972 to work out in detail the arrangements to be offered in 1973 to many developing countries already associated with the Community or likely to become associated eventually in one way or another." Those countries which chose to negotiate for participation in the same association convention as the Associated African States and Madagascar would be invited to take part along with the AASM in the negotiations on the convention which would replace the Yaoundé Convention of 29 July 1959. Obviously, President Malfatti added, it was for these countries to make their own entirely free and independent choice; as obviously, Europe would be able to make all the greater a contribution, as equal to equal, to economic and social development and to African unity.

In the same outward-looking spirit, the Commission was considering possible new forms of Community trade and economic cooperation with Eastern Europe, and had already offered its own initial contribution to the preparation of the European Security Conference so far as concerned the Member States of the Community. "The Community, inherently and by choice, is not a closed bloc but is open to cooperation. And it is logical besides that in all the fields where cooperation is developing between the Europe of the Community and the Eastern European countries the Community should act as such in the sectors for which it is competent."

The last portion of the President's speech was devoted to the forthcoming summit conference. "The exceptional circumstances of the present time," he said, "demand that we give evidence of a political will at the very highest level. I do not at all mean that the summit should usurp the role of the Community institutions, but it should, in face of the great acts of choice now before us, provide the necessary guidance and a medium-term political programme for the institutions to put into effect. The three great issues at the summit will be more resolute progress on economic and monetary union and the common policies, the role of the Community in the world, and the functioning and reinforcement of the institutions of the enlarged Community."

"The Commission, as I have said before, intends to make every possible contribution to the preparation of the summit. Obviously, the preparation will proceed discreetly, to begin with at all events, but I would add right away that we consider it essential that this discretion should not interfere with the normal functioning of the institutions and should not in practice produce junior-partner relationships seriously impairing the institutional balance prescribed by the Treaties."

President Malfatti closed with the following comment. "Such then is the twofold task that awaits us in this year of transition and of taking stock - to establish the bases for the forthcoming summit Conference of Heads and State and Heads of Government to provide the enlarged Community with a programme to work to and a stronger institutional structure to work in.

"This is the last Report to be presented to the House by a President of the Commission in the Community of the Six. Our programme for this year of transition is, I feel, at once a realistic and a far-reaching one. Our task is to carry it out in full, in order to pass on to the new Community a sound and solid fabric - what was the final stage in the construction of the Six now becoming a vigorous new beginning for the Community of Ten.

"Neither letting imagination run riot nor casting nostalgic backward looks ever did anyone any good. We have come to a stage which for all the undoubted successes that lie behind still none the less is not without its shadow side; we are, too, on the threshold of a new start, which for its part is not without light and potentialities and boundless hope.

"If Europe manages to be thoroughly pragmatic, to look facts in the face and not take refuge in dubious prejudices, then Europe will show itself equal to the times we live in and able to shoulder its full responsibilities both towards its own peoples and in the world at large."

INFORMATION A LA PRESSE • MITTEILUNG AN DIE PRESSE • INFORMAZIONE
ALLA STAMPA • MEDEDELING AAN DE PERS • PRESS RELEASE

Bruxelles, le 9 février 1972

Résumé du discours-programme du Président MALFATTI devant le Parlement européen à Strasbourg le 8 février 1972

Avant sa présentation du rapport sur l'année écoulée et le programme pour l'année nouvelle, le Président MALFATTI a tout d'abord exprimé sa satisfaction concernant la signature des Traités d'adhésion, le 22 janvier à Bruxelles. L'élargissement de la Communauté, constata-t-il, était logique et nécessaire; logique, pour mettre un terme à une division arbitraire entre les pays de l'Europe occidentale; nécessaire, pour donner à la Communauté la dimension dont elle a besoin pour atteindre ses objectifs politiques.

Les futurs membres de la Communauté ont accepté tout l'acquis communautaire et ils ont souscrit aux objectifs politiques de la Communauté ainsi qu'aux options déjà fixées pour son développement interne.

Revenant brièvement sur le passé, le Président MALFATTI rappela que la représentation unique de la Communauté a été assurée dans le respect du dialogue institutionnel prévu par les Traités. "Le fait que la négociation a revêtu cette fois un caractère communautaire, notamment en raison du rôle - reconnu par tous - qu'a joué la Commission, peut être considéré comme un grand succès. C'est pourquoi la Commission s'est réjouie de ce que l'acte final des négociations ait été signé non seulement par les Etats membres, mais aussi par la Communauté, elle a déploré devant le Conseil qu'il n'ait pas été possible de l'associer elle aussi à cette signature en dépit d'une excellente habitude communautaire. Parfois le préjugé se substitue au jugement, parfois l'interprétation nominaliste se substitue à l'opportunité politique, parfois l'équivoque à la clarté.

Je ne fais que constater une innovation par rapport - je le répète - aux habitudes du passé, innovation qui n'a pu que susciter une attitude critique de la Commission vis-à-vis du Conseil."

Le Président de la Commission aborda alors la partie "bilan 1971". L'année écoulée a été caractérisée par d'importants progrès vers la réalisation des objectifs de La Haye et en même temps par des événements monétaires constituant un danger sérieux pour la Communauté, ce que nous n'avons pas manqué de souligner dans notre lettre aux chefs d'Etat et de gouvernement.

L'attention exceptionnelle qui a été consacrée en 1971 aux deux sujets prioritaires : les négociations d'élargissement et les questions monétaires ont toutefois laissé dans l'ombre les progrès incontestables pourtant réalisés dans d'autres domaines et que le rapport général décrit en détail.

L'année 1972 est indubitablement une année de transition, souligna ensuite le Président MALFATTI. Elle sera caractérisée par les processus de ratification des Traités d'adhésion, par la reprise des travaux en vue de l'union économique et monétaire, au sujet desquels la Commission a, on le sait, déjà présenté des propositions depuis le 12 janvier dernier et par le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement qui devrait avoir lieu à l'automne prochain lorsque les pays candidats seront en mesure d'y participer pleinement.

En ce qui concerne le programme de la Commission, nous avons l'intention de respecter surtout deux impératifs : faire progresser la construction communautaire en relançant l'union économique et monétaire qui est indispensable à la survie de notre Communauté; agir en même temps en étant conscients d'être désormais une Communauté à Dix.

En ce qui concerne la relance de l'union économique et monétaire - dont le débat introduit en janvier par le Vice-Président BARRE aura lieu demain - le Président MALFATTI tient à souligner ceci : "aujourd'hui nous sommes non seulement poussés par la nécessité de respecter un engagement que nous avons pris solennellement le 9 février de l'année dernière, lorsque nous avons décidé de mettre en œuvre des mesures qui en dix ans auraient dû nous conduire à la réalisation intégrale de l'union économique et monétaire; nous sommes pressés en outre par la nécessité de créer notre propre organisation pour les relations monétaires et financières afin de préserver tout ce que nous avons construit jusqu'à maintenant et pour protéger la Communauté contre des évènements monétaires et économiques externes sur lesquels nous n'aurions autrement aucune prise. Les accords de Washington de décembre dernier ont certainement été utiles dans la mesure où ils ont ramené une certaine stabilité dans les relations monétaires et commerciales internationales. Mais ces accords n'ont certainement pas résolu tous les problèmes, et, en particulier, par l'élargissement des marges de fluctuations, ils ont objectivement renforcé la position privilégiée du dollar, en dépit de son inconvertibilité;".

Le Président de la Commission examina ensuite successivement les différents systèmes spécifiques: la politique sociale (avec l'accent sur le problème de l'emploi), la politique régionale, la politique agricole, la politique industrielle, la politique énergétique, etc.. Achevant ce tour d'horizon, le Président MALFATTI ajouta : "nous sommes conscients des limites de nos engagements dans le domaine des politiques communes; ces limites résultent des conditions objectives du passage de la Communauté des Six à la Communauté des Dix. Mais nous sommes surtout conscients des retards accumulés au cours des années passées, lorsque de telles limites n'existaient pas.

Quiconque ne tient pas à ce que la Communauté se dilue dans une zone de libre échange, doit en premier lieu être conscient du fait que l'union douanière en elle-même ne constitue pas une Communauté. Quiconque s'interroge sur la détérioration de la vie des institutions communautaires doit en premier lieu se demander si la cause de ce phénomène déplorable ne s'explique pas par la faiblesse du dessein politique et du programme général. Quiconque s'étonne de l'absence de participation à un processus noble et exaltant comme celui de la construction européenne doit se demander si cela ne s'explique pas par le manque de clairvoyance et de courage, par la pratique facile qui consiste à dissimuler les choix politiques fondamentaux derrière les détails techniques.

Le Président de la Commission aborda ensuite le chapitre des relations extérieures en précisant que l'élargissement de la Communauté renforce notre rôle dans le monde, mais accroît en conséquence nos responsabilités. Dans ce chapitre, le Président indique à propos des Etats-Unis que la Commission souhaite que les négociations en cours puissent se terminer bientôt. Un résultat a déjà été atteint mais il doit encore être approuvé par le Conseil.

Au cours des négociations que nous avons poursuivies jusqu'à présent avec les Etats-Unis, ajouta le Président MALFATTI, nous avons été guidés par deux principes. Le premier est que nous ne pouvons prétendre résoudre maintenant tous les problèmes auxquels nous sommes confrontés. Nous avons donc cherché à résoudre les questions que nous pouvons régler dès à présent, en renvoyant à 1973 les négociations multilatérales pour les problèmes plus vastes. Le second principe qui nous a guidé est que toutes les négociations doivent être conduites dans un esprit de réciprocité et d'avantages mutuels.

Evoquant le Japon - où il sera dans quelques jours - le Président rappela que la Commission continue à considérer comme indispensable d'arriver à un accord commercial qui, en normalisant nos relations, ouvrira la voie à une plus grande libération des échanges et à des contacts plus étroits, moyennant la reconnaissance réaliste d'instruments de sauvegarde appropriés.

Les problèmes des pays en voie de développement furent ensuite analysés; c'est avec le sentiment de notre responsabilité accrue, que nous considérons nos relations avec les pays en voie de développement et les pays du bassin méditerranéen. La perspective de l'élargissement rend d'actualité et accentue les responsabilités de la Communauté à l'égard des pays en voie de développement et à l'égard des pays méditerranéens; que ce soit ceux avec qui nous avons déjà conclu des accords ou ceux avec qui nous sommes en train de négocier la conclusion d'accords. Je voudrais en outre rappeler l'obligation qui incombe à la Commission d'élaborer au cours de 1972, d'une manière approfondie, les solutions qui pourront être offertes en 1973 à de nombreux pays en voie de développement déjà associés à la Communauté ou qui ont vocation à s'associer ultérieurement selon différentes formules. Les pays qui choisiront d'ouvrir des négociations dans le cadre de la formule "participation à la même convention d'association que les EAMA", seront invités à participer à côté des EAMA, à la négociation de la convention qui succèdera à celle signée à Yaoundé le 29 juillet 1969. Il est clair, souligna l'orateur, que ces pays pourront faire leur choix en toute indépendance. Il va de soi aussi que l'Europe pourra offrir une contribution accrue au développement économique et social et à l'unité de l'Afrique.

C'est avec un même esprit d'ouverture que la Commission envisage la possibilité de nouvelles formes communautaires de collaboration économique et d'échanges commerciaux avec les pays de l'Est, en offrant comme elle l'a déjà fait, sa propre contribution initiale dans le cadre de la préparation de la conférence sur la sécurité européenne, au niveau des pays membres et de la Communauté. Par vocation et par choix, la Communauté n'est pas un bloc mais une réalité ouverte à la coopération. "Il est naturel d'autre part que dans tous les domaines ^{que} la collaboration se manifeste entre l'Europe communautaire et les pays de l'Est, la Communauté se manifeste en tant que telle dans les secteurs qui relèvent de sa compétence", rappela le Président.

Abordant, dans la dernière partie de son discours la question du prochain Sommet, le Président MALFATTI déclara: "la période exceptionnelle que nous traversons exige de notre part une preuve de volonté politique du plus haut niveau. Je crois que ce Sommet ne doit absolument pas se substituer aux institutions communautaires. Il doit, sur la base des grandes options auxquelles nous sommes confrontés, donner les orientations nécessaires et un programme politique à moyen terme pouvant être réalisé par les institutions communautaires. Les trois grands sujets que le Sommet devra aborder sont les suivants : une réalisation plus résolue de l'union économique et monétaire et des politiques communes; le rôle de la Communauté dans le monde, le fonctionnement et le renforcement des institutions de la Communauté élargie.

Comme je l'ai déjà déclaré à une autre occasion, la Commission entend contribuer au maximum à la préparation du Sommet. Il est évident que cette préparation pourra se faire selon des procédures discrètes tout au moins dans un premier temps; je m'empresse d'ajouter que nous estimons qu'il est essentiel que la discréetion n'entraîne pas le fonctionnement normal des institutions et donne naissance à des situations d'assujettissement qui modifient profondément l'équilibre institutionnel prévu par les Traité".

"Voilà la double tâche qui nous attend en cette année de transition et de réflexion, devait conclure le Président MALFATTI, créer les conditions permettant au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de donner à la Communauté élargie un programme politique et un cadre institutionnel renforcés.

C'est le dernier rapport d'activité que le Président de la Commission de la Communauté à Six a l'honneur de vous présenter; je crois que notre programme de cette année de transition est à la fois réaliste et transmet à la nouvelle Communauté des structures solides qui en marquant le point final de la construction à Six constituent un excellent point de départ pour la Communauté à Dix.

Les fuites en avant et les regards nostalgiques sur le passé ne servent à rien. Nous sommes arrivés à un moment qui n'est pas sans ombres en dépit d'incontestables succès; nous sommes en outre au seuil d'une nouvelle étape, qui offre des possibilités extraordinaires et permet d'immenses espoirs.

Si l'Europe sait être pragmatique, c'est-à-dire regarder les faits incontestables, et si elle ne se laisse pas enfermer dans des préjugés fâcheux, elle sera à la hauteur de son époque et sera capable d'assumer pleinement toutes les responsabilités vis-à-vis de ses peuples et aussi sur la scène mondiale."